

Ordre du jour

- 1. Mot d'Accueil du Président
- 2. Présentation du Conseil Syndical de Syneole
- 3. Rapport moral
- 4. Présentation des comptes
- 5. Point sur la RE2020
- 6. Renouvellement du Conseil Syndical ... Vote!
- 7. Mesures acoustiques
- 8. Qualité de l'air intérieur
- 9. Temps d'échange avec la Salle
- 10. Conclusion /Clôture de notre AG.

1. Mot d'Accueil du Président

Syneole est à l'écoute et au service de ses adhérents,

SYNEOLE a étendu son domaine d'action sur la métrologie du bâtiment de façon plus générale (acoustique, thermographie, QAI, DPE, ...)

Un permanent depuis 2017 : lien formalisé et efficacité d'action,

Un nouveau site internet actif (avec forum et foire aux questions),

Des offres réservées aux adhérents.

• Tarifs réduits sur l'étalonnage : notre intervention 2017 a permis à l'ensemble de la profession d'obtenir en 2018 une baisse significative des tarifs.

09/2018 : envoi d'une information aux chambres départementales et interdépartementales des notaires, sur la RT 2012 contrôles obligatoires à la livraison et pénalités encourues – rappel de la réglementation thermique en vigueur.

Nombreuses newsletters envoyées en 2018.

Une présence active dans les instances de décision.

Sujet récurrent :

« la défense de la Qualité de nos prestations »



Syndicat Professionnel de la Métrologie et de la Vérification des Bâtiments

<u>Président</u> <i>Cédric D'Haëne</i>	<u>Trésorier</u> Lionel Huet
<u>Secrétaire</u> <i>Jérôme Auriel</i>	Membre Richard Delamare
<u>Membre</u> Gilles Frances	<u>Membre</u> David Faniez
<u>Membre</u> J.C Léonardi	<u>Membre</u> Antoine Cerisier
Membre Franck Bricaud	Membre Emmanuel Bebin

2. Présentation du Conseil syndical de SYNEOLE

Syneole plus proche et plus opérationnel ...

Avec un **permanent** depuis 2017 : lien formalisé et efficacité d'action

Cécile MARTELIN,

Assistante administrative
et relationnelle pour SYNEOLE

Permanence tous les matins de la semaine



Les Missions, Administratives et Commerciales, de Cécile

Elle est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h pour :

- Organiser la relation avec vous, Adhérents, Professionnels de la Métrologie,
- Ecouter, transmettre,
- Réaliser le suivi des mails,
- Mise à jour du site internet (FAQ, Mailing, actualités, ...)
- Développement commercial de Syneole.

Vous pouvez la contacter:

- · **2** 06 30 97 41 24
- 🖂 c.martelin@syneole.org
- 🔂 4, Monnay 71 170 Chauffailles

3. Le Rapport Moral

Présenté par notre Président, Cédric D'Haëne.



Participations à des conférences,
débats, réunions techniques
11 commissions Qualibat +
réunions avec institutionnels /partenaires
+ 7 réunions bureau

Qualité de nos actions appréciée et reconnue par nos partenaires

Reconnu comme le représentant de notre profession

De plus en plus de sollicitations...

Commissions et groupes de travaux où SYNEOLE est présent:

- Commissions QUALIBAT 8711, 8721 et bientôt 8731,
- Commission de validation des formations operateurs 8711 et 8721,
- Club perméa,
- Club ventilation,
- Groupe référentiel EFFINERGIE,
- GT formations,
- GT étalonnage,
- GT application du protocole PROMEVENT,
- GT LIVRE BLANC DE LA VENTILATION,
- GT thermographie du bâtiment,
- GT mesure des bâtiments IGH,

Actions menées par SYNEOLE EN 2018:

- Signature du livre blanc de la ventilation en affirmant notre position sur le contrôle par tierce partie des systèmes de ventilation,
- Négociation de tarifs préférentiels concernant les étalonnages et les assurances.
- Intégration de SYNEOLE au Groupe Référentiel d'EFFINERGIE,
- Envoi d'un courrier aux chambres de notaires concernant les obligations de la RT2012 (attestation, DPE, mesure de perméabilité) et les vérifications à faire dans le cadre d'une revente,
- Intégration de SYNEOLE dans la commission de reconnaissance des formations des operateurs,
- Réalisation d'un sondage sur les étalonnages des ventilateurs auprès de l'ensemble des operateurs qualifiés QUALIBAT 8711,
- Réponses à 89 questions d'opérateurs via la FAQ dans des délais très courts.
- 317 abonnés à la newsletter.

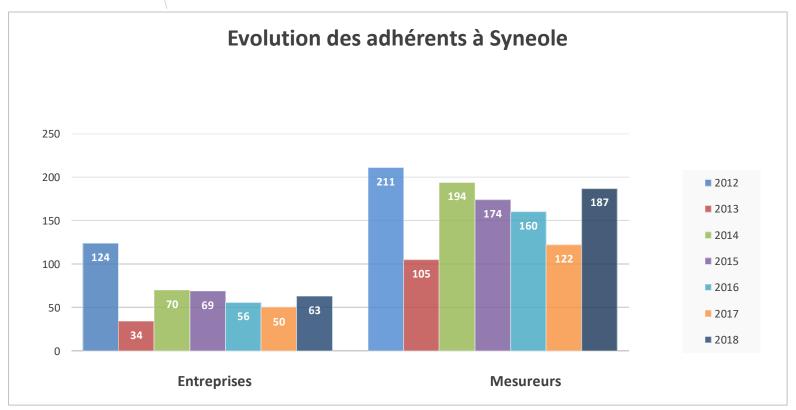
Actions à mener par SYNEOLE EN 2019:

- Organiser des réunions en régions,
- Alerter les pouvoir publics concernant la suppression de l'attestation Bbio du dossier du PC,
- Permettre aux mesureurs d'établir l'attestation de fin de travaux sur les immeubles de logements collectifs et non résidentiels.
- Continuer à travailler sur les étalonnages (sondages,...).
- Augmenter le nombre d'adhérents.
- •

Une profession qui arrive à maturité

Nombre d'opérateurs moyens par entreprise	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	1,24	1,20	1,28	1,32	1,33	1,36	1,42	1,46	1,52	1.39

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'entreprises	25	132	232	432	608	674	657	620	571	572
Evolution du nombre d'entreprises	733%	428%	76%	86%	41%	11%	-3%	-6%	-8%	0,2%
Nombre d'opérateurs de mesures	31	158	296	571	806	917	93 3	906	869	797
Evolution du nombre d'opérateurs	520%	410%	87%	93%	41%	14%	2%	-3%	-4%	-8%



Evolution des adhérents

	2212	2212	2211	2217	2212	221-	2212
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'entreprises	432	608	674	657	620	571	572
Nombre d'entreprises adhérentes SYNEOLE	124	34	70	69	56	50	63
% d'adhérents	29%	6%	10%	11%	9%	9 %	11 %
Nombre d'opérateurs de mesures	571	806	917	933	906	869	797
Nombre d'opérateurs adhérents SYNEOLE	211	105	194	174	160	122	187
% d'adhérents	37%	13%	21%	19%	18%	14 %	23 %

Pourquoi devenir adhérent?

Syneole est en action pour vous, professionnel de la mesure, nous vous l'avons encore démontré au cours de cette année avec :

- L'arrivée de Cécile, notre assistante administrative à votre écoute tous les matins.
- · Une offre sur l'étalonnage exclusive aux adhérents,
- Une FAQ réactive et de qualité,
- Une participation active à différents groupes de travails dans les commissions.

Nos activités sont très intenses au quotidien, il faut être en veille sur de nombreux domaines réglementaires.

Les bénéfices d'être adhérent à Syneole



Réseau social

Tisser un lien riche entre nos pratiques, nos expériences et nos connaissances.



Connaissances

Avoir accès à une FAQ de Qualité.



Union

A plusieurs, nous pouvons défendre nos métiers et nos valeurs auprès des instances professionnelles.



Force

Ensemble, il est plus facile de faire face aux nombreux défis et obstacles.

Syndicat Professionnel de la Métrologie et de la Vérification des Bâtiments

Conditions d'adhésion

Cas n°1 : Entreprise qualifiée QUALIBAT 8711 ou 8721

✓ Etre Mesureur autorisé 8711 ou/et 8721 QUALIBAT

Cas n°2 : Entreprise ou personne morale non-qualifiée par QUALIBAT 8711 ou 8721

- ✓ Etre en règle avec la législation (personne physique ou personne morale)
- ✓ Justifier d'un dispositif technique de mesure de la perméabilité à l'air des constructions conforme à la norme NF EN ISO 9972

<u>Cas n°3</u>: Toute Entreprise exerçant une activité professionnelle de Métrologie du Bâtiment à savoir une activité de contrôles, de mesures de recherche et de la détection des pathologies de la construction.

Pièces à fournir

+‡+

Cas n°1:

- √ Formulaire à compléter
- ✓ Extrait KBIS ou Avis INSEE
- Certificat QUALIBAT de l'année en cours

Cas n°3:

- ✓ Formulaire à compléter
- Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle
- ✓ Extrait KBIS ou Avis INSEE

Cas n°2:

- ✓ Formulaire à compléter
- Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle faisant apparaître la mention "infiltrométrie".
- ✓ Extrait KBIS ou Avis INSEE

FORMULAIRE

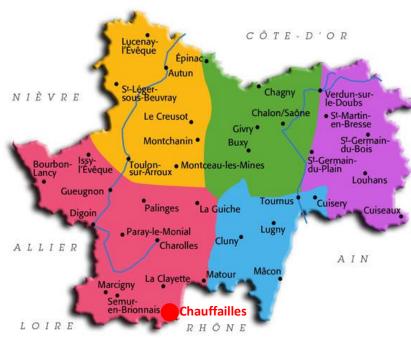


FORMULAIRE D'ADHESION 2019

Renouvellement de cotisation \square	Nouvelle adhésion □					
	Adhésion Partenaire et/ou Fournisseur 🗆					
<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :					
<u>Né(e) le</u> :	Numéro de Siret :					
Raison sociale :						
Adresse:						
<u>Ville</u> :	Code Postal:					
<u>Tél.</u> :	Portable :					
<u>Fax</u> :	<u>Email :</u>					
Site internet :						
 Nombre de mesureurs autorisés QUALIBAT 8711 dans l'entreprise : 						
 Nombre de mesureurs autorisés QUALIBAT 8721 dans l'entreprise : 						
Nombre de mesureurs non autorisés dans l'entreprise :						
☐ Montant de la cotisation 2019 en fonction o	le mon chiffre d'affaires ^{HT} total de l'entreprise					
toutes activités confondues déclaré en année	n-1 sur la fiche QUALIBAT :					
☐ Montant de la cotisation 2019 est fixé à 80	0€ nour les Partenaires at/ou Fournisseurs					
- Montant de la codisación 2019 est fixe a ou	Voir la grille: https://syneole.org/devenir-adherent/					
	Ton to grine integrate of the state of the s					
Activités de l'entreprise :						
CLUTT WITH A LINE WAS A REPORTED TO A SECOND CONTRACT OF THE CLUTTER AND A SECOND CON						
Chiffre d'affaire total de l'entreprise H.T., année n-1:						
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et m'engage à fournir au Syndicat						
toute information ou document demandé nécessaire à la validation de mon adhésion.						
Fait à :, le,						

Syndicat Professionnel de la Métrologie et de la Vérification des Bâtiments

Merci de nous retourner, par courrier, votre dossier complet,



accompagné de votre règlement par chèque, au service administratif à l'adresse suivante :

SYNEOLE

JURA

Cécile Martelin 4, Monnay 71 170 CHAUFFAILLES

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au : 06 30 97 41 24

Rappel cotisations – pas d'augmentation en 2019

CA total

COTISATION

0 à 100 k€

350 € 0,35 % à 100 % du CA

100 k€ à 250 k€

500 € 0,2% à 0,5 % du CA

250 k€ à 500 k€



650 € 0,13 % à 0,26 % du CA

> à 500 k€



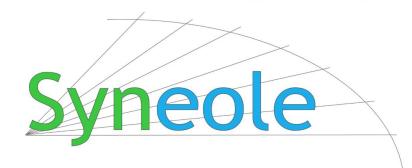
800 € 0,16 % maxi du CA

Syndicat Professionnel de la Métrologie et de la Vérification des Bâtiments



Vous pouvez joindre Cécile, notre Assistante Administrative : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ...

Nouveau site internet:
www.syneole.org

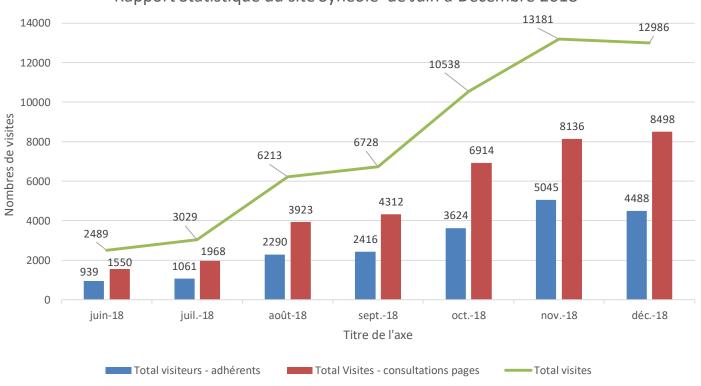


Présenté en Mars 2018 à Bordeaux



Syndicat Professionnel de la Métrologie et de la Vérification des Bâtiments

Rapport Statistique du site Syneole de Juin à Décembre 2018





Un <u>site internet actif</u> avec forum et foire aux questions

Objectif: répondre aux questions terrain et pratiques que chaque opérateur se pose au quotidien.

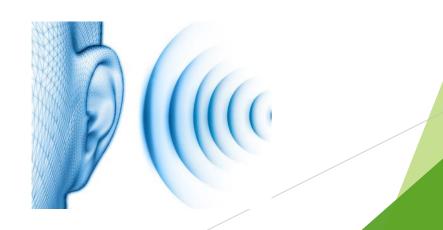
Représentation Syneole

RAPPEL: CONDITIONS REQUISES pour que SYNEOLE intègre un groupe de travail ou une commission :

- La demande est faite officiellement à Syneole par la structure demandeuse
- Le Bureau de Syneole valide ou non la participation
- Le Bureau de Syneole désigne son ou ses représentants
- Si possible désigne un suppléant à chaque titulaire



LOGEMENTS NEUFS



QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

